

## NUMÉROS UTILES

## LA MONTAGNE

RÉDACTION. Tél. 04.71.50.44.00.  
50 boulevard Weyingtorix, 43100  
Brioude. brioude@centrefrance.com.  
ABONNEMENTS. Tél. 0.800.96.00.30  
(gratuit).

## CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ

PUBLICITÉ. Tél. 06.07.37.63.29.  
corfa.govaux@centrefrance.com.  
PETITES ANNONCES. Tél.  
04.73.17.30.30.  
annonces.dp@centrefrance.com.  
AVIS D'OBSEQUES. Tél.

04.73.17.31.41  
obseques@centrefrance.com.  
ANNONCES LEGALES. Tél.  
04.73.17.31.27.  
legales@centrefrance.com.  
EMPLOI. Tél. 04.73.17.31.26.  
emploi@centrefrance.com.

## URGENCES

SECOURS D'URGENCE. Tél. 15.  
POMPIERS. Tél. 18.  
AMBULANCES. De 20 heures  
à 8 heures : Tél. 15.  
GENDARMERIE. Tél. 04.71.74.92.77.

SERVICES DE GARDE  
MEDECIN. Tél. 04.71.04.33.33.

PHARMACIE. De 19h 30 à 9 heures :  
Pharmacie du Dix, Tél.  
04.71.50.33.00.  
CENTRE HOSPITALIER. 2, rue Michel-  
de-l'Hospital, Tél. 04.71.50.99.99  
(standard), 04.71.50.98.00  
(urgences).

SOS AMITIÉ. Tél. 04.73.37.37.37.  
ENEDIS. Tél. 09.72.67.50.43.  
GRDF. Tél. 0800.47.33.33.  
ABATTOIR. Tél. 04.71.74.98.46.

## SERVICES

MARIE. Tél. 04.71.74.56.00.  
SOUS-PRÉFECTURE. Tél.  
04.71.50.81.81.

SERVICE DE SOINS À DOMICILE. Tél.  
04.71.50.86.11.

PLANNING FAMILIAL.  
Tél. 04.71.74.93.57. Consultations au  
centre de planification de l'hôpital  
de Brioude sur rendez-vous ou  
04.71.50.98.65.

CURE. Tél. 04.71.50.07.78. En cas  
d'urgence, Tél. 06.83.45.28.35.

HALTE-GARDERIE. Tél.  
04.71.50.17.57.

MISSION LOCALE. Tél. 04.71.74.94.33.

GARE SNCF. Tél. 36.35.

SERVICE DES EAUX. Tél.  
04.71.50.02.73.

ABATTOIR. Tél. 04.71.50.01.12.  
SPA. Tél. 04.71.74.95.72.

**CINÉMA. Festival Palestine en vue 2024.** Dans le cadre du festival Palestine en vue 2024, huitième édition du film palestinien en région Auvergne-Rhône Alpes, un ciné-débat est organisé au cinéma Le Paris de Brioude ce jeudi 4 avril à 20 h 30, avec la projection *Bye Bye Tibériade*, film documentaire réalisé par Lina Soualem. ■

## Brioude → Vie locale

**ENVIRONNEMENT** ■ Une application permettra notamment de connaître l'impact environnemental d'un déchet

## Deux nouveautés lancées par le Sictom

Vendredi 23 mars, lors de son assemblée générale, le Sictom Issoire-Brioude a annoncé deux nouvelles mesures. Elles concernent l'installation de caméras dans les déchetteries et la création d'une application mobile.

Mathis Eon

mathis.eon@centrefrance.com

La nouvelle technologie au service du Sictom Issoire-Brioude. Le Syndicat intercommunal de collecte des déchets va mettre en place deux nouveaux dispositifs pour continuer à contrôler, sensibiliser et informer la population. Ils ont été déclinés par Serge Batisse et Pierre Ravel, respectivement directeur et président de la structure, lors de l'assemblée générale du vendredi 23 mars.

**Installation de caméras pour tracer les déchets.** La mise en place de ces équipements devient obligatoire. « C'est la réglementation, justifie Pierre Ravel. On doit être capable de tracer tout ce qui entre dans une déchetterie. » Ces nouvelles caméras, qui seront installées dans tous les sites du Sictom, scanneront les plaques d'immatriculation des voitures à leur entrée et à leur sortie. Grâce à cela, le syndicat pourra réaliser des comptages ciblés. « Cela va nous permettre



DÉCHETTERIES. Elles seront toutes sous caméras afin de comptabiliser les entrées et les sorties ainsi que pour tracer tous les déchets entrants. PHOTO D'ARCHIVES ILE

de comptabiliser les entrées et les sorties. Ainsi, à chaque fois qu'un véhicule entrera, on pourra saisir l'origine du déchet puis nos gardiens seront équipés d'un boîtier qui permet de relever tout ce qui est jeté », explique le directeur.

Prochainement, les utilisateurs des déchetteries seront donc invités à compléter un formulaire en ligne. Ils devront indiquer les références de leur véhicule ainsi que leur adresse postale. De quoi dissuader la venue de « ceux qui font supporter la ges-

tion de leurs déchets alors qu'ils ne participent pas au financement du service », précise Serge Batisse. Pour les personnes âgées, éloignées des démarches informatiques, une ligne téléphonique sera mise en place pour saisir les références de-

mandées.

Le dispositif devrait se mettre en place assez rapidement. La nouvelle déchetterie de Paulhaguet sera la première à en être équipée. Les sept autres structures suivront dans la foulée.

Les caméras permettront de tracer la provenance de chaque déchet...

**Création d'une application mobile.** Bientôt, les administrés auront l'icône du Sictom sur leur smartphone. Le syndicat va prochainement lancer une application aux fonctions multiples. Cette dernière aura notamment des vertus pédagogiques. « Les gens pourront scanner leurs déchets et ainsi connaître l'impact environnemental de ces derniers. Ils sauront aussi dans quels bacs les jeter », dévoile Serge Batisse.

Des informations pratiques pourront aussi circuler. « Quand il y aura des travaux dans l'une des communes du Sictom et que certains bacs seront inaccessibles, les personnes concernées seront averties et grâce à la géolocalisation de leur téléphone, nous pourront leur indiquer un autre endroit pour jeter leurs déchets. » Enfin, l'application permettra de réaliser une demande pour changer de bac. ■

## Près de 2 millions d'euros demandés pour assurer les déchetteries

Au moment de présenter les comptes du syndicat, le président Pierre Ravel a abordé la question des assurances. Depuis plusieurs semaines, le site de Cohade et les déchetteries ne sont plus assurés.

La situation est pour le moment sans issue. À la suite de trois sinistres constatés sur les déchetteries d'Issoire (grêle) et de Brassac-les-Mines (incendies), plus aucune société ne souhaite assurer les sites du Sictom. Toutes sauf une. Mais l'offre soumise a pour le moins décontenancé Pierre Ravel. « On a affaire à un courtier en assurance et malheureusement, ce qu'il propose est absolument hors de nos moyens », explique-t-il.

Selon le président, de multiples aménagements devraient être réalisés pour satisfaire l'as-



ASSURANCE. Le bâtiment principal et les déchetteries ne sont plus assurés.

surance : « Il demande la mise en place d'une télésurveillance avec levée de doute, une détection intrusion ainsi que la création d'une astreinte et le recrutement de dix agents pour surveiller les différents sites du Sictom. Et j'en passe ! » On s'aperçoit qu'on nous demande presque plus que pour sécuriser une centrale nucléaire ou la banque de France », lâche Serge Batisse. Au total, la facture pour le syndicat s'élèverait à 2.000.000 € entre les investissements et le fonctionnement des sites.

De quoi laisser la direction bien amère. « On a affaire à des gens qui sont là uniquement pour faire de l'argent, érecte Serge Batisse. Ils nous font une proposition financière alors

qu'ils ne maîtrisent pas le dossier, ils ne sont pas venus une seule fois sur le terrain. » Par vote de principe, l'assemblée s'est prononcée contre à l'unanimité. Une signature aurait eu des conséquences non négligeables sur le prix de la tonne de déchets. « On a le sentiment d'être les vaches à lait du système, malheureusement, le Code des collectivités ne s'applique pas au Code des assurances, donc les financiers font ce qu'ils veulent », regrette le président du syndicat. L'affaire est montée jusqu'à l'état. « Nous avons saisi par courrier les préfets du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire ainsi que les deux sous-préfets », assure Pierre Ravel. Comme pour signifier que le différend n'est pas prêt de se régler. ■